

PORTUGAL

Le mouvement de convergence du niveau de vie par rapport à la moyenne des pays les plus avancés de l'OCDE s'est interrompu ces dernières années. Les taux d'emploi étant supérieurs à la moyenne de l'Union européenne, l'écart de revenu tient essentiellement à une faible productivité.

Priorités d'action

Améliorer le taux de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la qualité de l'apport de main-d'œuvre et faciliter l'adoption des nouvelles technologies, le retard du Portugal en termes de capital humain doit être réduit. Il était recommandé d'accélérer les réformes en cours concernant les programmes, l'enseignement technique et l'évaluation des enseignants, ainsi que de développer encore la formation des adultes.

Mesures prises : La mise en œuvre et les premiers effets de la réforme de 2004 du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont évalués. Les filières professionnelles et technologiques sont renforcées dans le cadre du programme *Novas Oportunidades*. Les autorités encouragent le soutien individualisé des élèves en difficulté de façon à permettre à un plus grand nombre d'accéder au deuxième cycle du secondaire.

Réduire le contrôle exercé par l'État sur les entreprises des industries de réseau

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence dans les industries de réseau, il était recommandé à l'État de renoncer à l'influence qu'il exerçait sur certains secteurs, en remplaçant les droits de vote spéciaux qu'il détenait par des dispositifs de régulation des marchés dans les cas où la sécurité nationale est en cause, ainsi que de prendre des mesures pour promouvoir une concurrence effective.

Mesures prises : Dans les télécommunications, l'autorité de régulation sectorielle a continué à prendre des initiatives pour réduire le pouvoir de marché de l'opérateur historique et mettre tous les acteurs en présence sur un pied d'égalité.

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : La réforme du Code du travail de 2003, qui avait introduit une certaine flexibilité dans l'application des conventions collectives au niveau des entreprises et permettait un contrôle plus efficace de l'absentéisme, constituait un pas dans la bonne direction. Il était recommandé aux autorités d'aller plus loin dans l'assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi, de manière à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et à encourager l'innovation en matière de technologie et de gestion.

Mesures prises : Aucune nouvelle mesure.

Mettre en œuvre plus rapidement la réforme de l'administration publique

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer l'efficacité de l'économie dans son ensemble et de faciliter la mise en œuvre des réformes dans de nombreux autres domaines, il était recommandé d'accélérer la réforme de l'administration publique.

Mesures prises : Dans le cadre du train de mesures de réduction du déficit, une large réforme de l'administration publique a été lancée, prévoyant notamment une rationalisation des services de l'administration centrale (2006), l'alignement des conditions d'emploi dans le secteur public sur celles prévalant dans le secteur privé et l'introduction de la rémunération fondée sur les résultats (d'ici à 2007).

Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu

Enjeux et recommandations : Afin d'alléger les coûts induits par le respect de la réglementation fiscale pour les entreprises, et de réduire ce faisant l'ampleur du secteur informel de l'économie, il était recommandé de simplifier le système fiscal et d'élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu.

Mesures prises : Le train de mesures de réduction du déficit du gouvernement inclut l'abolition de plusieurs exonérations d'impôts et autres avantages fiscaux, mais il introduit dans le même temps une tranche d'imposition supplémentaire et un taux marginal d'imposition plus élevé pour les catégories de revenus supérieures.